



VOEUX

Conformément à l'article 12.5.2 des statuts du District de l'Ain, les clubs ou commissions de District souhaitant présenter des vœux pour l'Assemblée Générale qui se tiendra à LAVANCIA le Vendredi 23 Juin 2023, devront les transmettre par voie électronique ou postale au siège du District pour le Jeudi 25 Mai 2023 inclus

ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT DE L'AIN POUR LES ASSEMBLEES GENERALES DE LA LAURAFoot 2023/2024

Voir en pages intérieures les modalités.

Un mail d'information a été envoyé à tous les clubs.



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16h00.

La permanence du weekend du 28 Avril au 30 Avril 2023 est assurée par :

M. Jacques CONTET au 06.68.44.06.97

CHALLENGE FOOT EN MARCHANT

Inscrivez votre équipe
(masculine, féminine ou mixte)
Pour découvrir la pratique du foot en
marchant sous la forme d'un tournoi !

Proposé par

- Ouvert à tous les licenciés de club !
- Inscription via le Google Form envoyé !
- Format du tournoi en fonction du nombre de participants

Jeu de 10 à 15 minutes

Jeu de 10 à 15 minutes

Jeu de 10 à 15 minutes

Jeudi 27 avril 2023 à Manziat
Mardi 23 mai 2023 à Attignat
Mardi 20 juin 2023 à Lagnieu

De 19h à 21h

Sullivan MEATS : 06.38.98.85.46

District de l'Ain
Football

EN PARTENARIAT
AVEC **TOSHIBA**

LE DISTRICT DE
L'AIN ORGANISE LE

CHALLENGE GOLF FOOT TOSHIBA

LES DATES

OUVERT À TOUS LES LICENCIÉS DE
PLUS DE 18 ANS
INSCRIVEZ-VOUS DES AUJOURD'HUI
VIA LE LIEN GOOGLE FORM

LE SAMEDI 13 MAI (BUELLAS)
LE SAMEDI 20 MAI (MEXIMIEUX)
LE VENDREDI 26 MAI (CEYZERIAT)

FINALE DEPARTEMENTALE LE
SAMEDI 17 JUIN

SULLIVAN MEATS
06.38.98.85.46

COMITE de DIRECTION

ASSEMBLEE GENERALE DE FIN DE SAISON

Elle aura lieu le Vendredi 23 Juin 2023 à 19 Heures à LAVANCIA.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

VŒUX

Conformément à l'article 12.5.2 des statuts du District de l'Ain, les clubs ou commissions de District souhaitant présenter des vœux pour l'Assemblée Générale qui se tiendra à LAVANCIA le Vendredi 23 Juin 2023 devront les transmettre par voie électronique ou postale au siège du District pour le jeudi 25 Mai 2023 inclus.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT DE L'AIN POUR LES ASSEMBLEES GENERALES DE LA LAURAFoot 2023/2024

L'élection de la délégation du District de l'Ain de Football pour les Assemblées Générales de la LAuRAFoot aura lieu lors de l'Assemblée Générale du vendredi 23 Juin 2023.

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé, avant le 25 Mai 2023 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : District de l'Ain de Football – 26 Rue du Loup – 01440 VIRIAT.

Rappels :

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 12.5.6) des Statuts du District.
- conformément à l'article 12.1) des Statuts de la Ligue, l'Assemblée Générale du District doit élire des délégués (nombre inconnu à ce jour) appelés à représenter les clubs du District à l'Assemblée Générale de la Ligue.
- toute candidature doit être présentée de manière individuelle.
- l'élection a lieu au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours.

* * * * *

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire élection de la délégation du District de l'Ain de Football.

DECLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LAuRAFoot

ASSEMBLEE GENERALE DU 23 JUIN 2023

A remplir et à envoyer au District par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 25 Mai 2023 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.

Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election de la délégation du District ».

Je soussigné(e), Madame / Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse du domicile :

Adresse électronique :

Numéro de licencié :

(si licencié membre individuel, joindre un justificatif)

- Déclare me porter candidat à l'élection de la délégation du District de l'Ain de Football pour l'Assemblée Générale de la LAuRAFoot,
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet
 - . D'aucune condamnation faisant obstacle à mon inscription sur les listes électorales,
 - . D'aucune sanction d'inéligibilité à temps,qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

Fait à le

Signature :

Rappel : tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 12.5.6) des Statuts du District.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature une copie d'une pièce d'identité du candidat.

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 25.04.2023

Présents : Grégory BESSET, Lahssane BOUMRA, Loïc CHABAUD, Olivier GUICHERD, Pierre HERMANN, Thierry JANODY, Romain JARJAVAL, Ibrahima KONTE, Hamid TOUZANI.

Excusés : Pierre FAVIER, Guillaume STRIPPOLI.

Absent : Abdelatif KRIMOU.

Assiste : Alexis CURT.

COURRIERS ARBITRES

OLCAY Baki : courrier reçu.

GALLIOT Loïc : courrier reçu. Réponse faite.

BENAFITOU Fouzy : courrier reçu.

COURRIERS CLUBS

ATT OYONNAX : courrier reçu.

OLYMPIQUE SUD REVERMONT 01 : courrier reçu. Réponse faite. Désignation faite.

S C PORTES DE L'AIN : courriers reçus.

F C VEYLE SAÔNE : courrier reçu. Réponse faite.

AIN SUD FOOT : absence d'arbitre le 23.04.2023.

LA COMMISSION PRESENTE SES CHALEUREUSES FELICITATIONS A SON COLLEGE ANTHONY TARTARIN QUI VIENT DE REUSSIR BRILLAMENT SON EXAMEN DE JEUNE ARBITRE DE LA FEDERATION.

LES DOSSIERS MEDICAUX POUR LA SAISON 2023-2024 VONT ÊTRE ENVOYES AUX ARBITRES. IL EST URGENT DE PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR LES DIFFERENTS EXAMENS ET SURTOUT POUR L'ECOCARDIOGRAPHIE SI ELLE N'A PAS ENCORE ETE EFFECTUEE. CECI POUR EVITER TOUT RETARD DANS LA VALIDATION DES DOSSIERS PAR LA COMMISSION MEDICALE.

Le Président,
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,
Pierre HERMANN

PREVENTION

Présents : A. BERNARD - J. MALIN - M. MAITRE - P. PITARD - C. LEROY

Excusés : J. BELPALME - A. BOZONNET - G. JACUZZI

1/ Approbation du compte rendu de la réunion du 24/03/23

Approuvé

2/ Fiches prévention :

Bilan à ce jour pour le retour fiches « éducateurs » :

Championnats	Nombre de fiches Renvoyées	Nb commentaires « réservés »	Nb commentaires « très réservés »
D3	96	9	1
D4	195	13	3
FEMININES à 11	35	4	1
U18	214	7	5
U15	231	10	5

3/ Matchs sensibles

Mettre match à risque jusqu'à la fin de saison ARBENT

Faire courrier aux clubs et aux Mairies pour une rencontre avec le district pour les clubs de Valserine, Arbent et Ambérieu

4/ Courriers divers

. Match ATT OYONAX / ARBENT

Réserve technique d'ARBENT

Le dossier a été transmis à la commission de discipline.

. Match ATTIGNAT / NANTUA

Rapport du délégué

Le dossier a été transmis à la commission de discipline.

. Match BELLEY / PORTES DE L'AIN

Problème avec les supporters

Le dossier a été transmis à la commission de discipline.

5/ Bénévoles du mois

Tirage au sort pour le mois d'avril 2023 :

Annie PUTHOD (Saint Denis en Bugey)

Ce bénévole sera récompensé par le District lors de la prochaine édition de la soirée des récompenses en 2023.

Fin de la réunion 20h00

Prochaine réunion : jeudi 25/05/2023 à 18h au District.

Les Co-Présidents,
Jean BELPALME et Alain BERNARD

COMMISSION FEMININE

Journée Départementale du Foot Féminin - U9F – U11F – U15F

La commission féminines en lien avec la commission technique propose sa traditionnelle **Journée Départementale du Foot Féminin** (sur le même principe que les précédents plateaux féminins) à destination des équipes U9F-U11F-U15F le **Samedi 13 Mai 2023** à Montmerle-sur-Saône.

A cette occasion, merci de bien vouloir inscrire vos équipes exclusivement féminines en complétant le lien suivant avant le **05 Mai prochain** : <https://forms.gle/J7o5vdQjMHsKyGK48>

Spécifiquement pour cette journée, vos équipes pourront être complétées par des joueuses non licenciées (et assurées) qui souhaiteraient découvrir la pratique.

Inscriptions à ce jour :

U9F	U11F	U15F
Bourg Sud 1	Côtière Luenaz 1	Bresse Foot 01 1
Foot Trois Rivières 1	Ain Sud Foot 1	Essor Bresse Saône 1
Côtière Luenaz 1	Foot Trois Rivières 1	Ain Sud Foot 1
FC Dombes Bresse 1	Foot Trois Rivières 2	
ES Revermontoise 1	Essor Bresse Saône 1	

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault VALLET au 06.49.77.85.89.

Le Président de la Commission,
Vincent JACUZZI

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

RAPPEL Article 59 des règlements généraux

« Pour pouvoir prendre part aux activités officielles organisées par le District, tout dirigeant, arbitres, etc.... doit être titulaire d'une licence établie au titre de la saison en cours »

RAPPEL !

Conformément aux Règlements Généraux de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes, au cas où le premier ou le deuxième ne puisse pas monter en R3, c'est le 3^{ème} qui accèdera à la R3 (mais pas au-delà du 3^{ème}).

Réunion du 25 Avril 2023

Présents : MM. VERNAY, BOURDON, DELIANCE, GUTIERREZ, PELLET, BACONNET.

Courriers :

- Maxime TIRAND de PRF, demande de renseignements : réponse faite.
- de l'AS St Etienne sur Chalaronne, demande de renseignements : réponse faite.
- d'Ain Sud Foot à propos du changement de nom : réponse faite.
- Réclamation de Montréal 3 contre St Denis les Bourg 2 pour le match D5 poule A DU 23/04/2023.
- Réclamation de CS Belley contre Ambérieu FC 2 pour le match D5 poule B du 22/04/2023.
- Réclamation d'Oyonnax ATT contre Veyziat 2 pour le match D5 poule A du 22/04/2023.
- Réclamation de St Martin du Mont 2 contre FC Bressans 2 pour le match D3 poule C du 23/04/2023.



Dossier n° 202

Match n° 25609816 : Bourg ACCFT 1/Viriat 4 – Seniors D5 poule A – du 23/04/2023

Courrier du club de Viriat annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

Score :

Viriat 4 : 0 but / - 1 point

Bourg ACCFT 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Viriat est redevable de la somme de 64 €uros au District.

Dossier n° 203

Match n° 25609846 : Côtière MV 2/Ent. Colomieu Peyrieu – seniors D5 poule B – du 23/04/2023

Courrier du club de Côtère MV annonçant le forfait de son équipe : 3^{ème} forfait donc forfait général.

Score :

Côtère MV 2 : 0 but / - 1 point

Ent Colomieu Peyrieu : 3 buts / 3 points

Le club de Côtère MV est redevable de la somme de 79 €uros au District.

Les équipes devant jouer contre Côtère MV 2 seront exemptes.

Dossier n° 204

Match n° 24708777 : Dombes Bresse 3/Portes de l'Ain 2 – Seniors D4 poule C – du 22/07/2023

Courrier du club de Portes de l'Ain annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Portes de l'Ain 2 : 0 but / - 1 point

Dombes Bresse 3 : 3 buts / 3 points

Le club de Portes de l'Ain est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 205

Match n° 25797828 : St Denis les Bourg 5 / Bourg Sud 5 – Vétérans Coupe Morandas – du 07/04/2023

Réserve du club de l'OI. St Denis les Bourg portant sur la participation à la rencontre d'un nombre de joueurs seniors du club de Bourg Sud, supérieur aux règlements de la Coupe Morandas, en vigueur.

Réserve recevable.

Après pointage, il s'avère que 3 joueurs de l'équipe de Bourg Sud ne possédant pas de licence vétérans ont participé à la rencontre.

Au regard de ce qui précède et en application de la réglementation qui prévoit que la Coupe Morandas est ouverte aux équipes de joueurs disposant de « licences vétérans » pouvant se compléter de 2 joueurs seniors âgés entre 30 et 34 ans.

En conséquence, la Commission des Règlements donne match perdu à Bourg Sud 5.

L'équipe de St Denis les Bourg 5 est qualifiée pour le tour suivant.

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

Dossier n° 206

Match n° 2470826 : Chazey Bons 1 / CS Belley 2 – Seniors D4 poule B – du 12/03/2023

Réclamation du club de CS Belley portant sur le fait que le match s'est déroulé à Chazey Bons alors que le terrain était suspendu.

Réserve recevable.

Suite à la non mise en œuvre de la sanction relative à la suspension de terrain, l'équipe de Chazey Bons perd le match par pénalité.

Score :

Chazey Bons 1 : 0 but / 0 point

CS Belley 2 : 3 buts / 3 points

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

Le club de Chazey Bons est redevable de la somme de 49 €uros au District.

Dossier n° 207

Match n° 25609845 : CS Belley 3 / Ambérieu FC 2 – seniors D5 poule B – du 22/04/2023

Réserve d'après match du club de CS Belley sur l'ensemble des joueurs d'Ambérieu FC 2 au motif de participation de plus de 4 joueurs ayant effectué plus de 7 matchs en équipe supérieure dont 1 ayant participé à plus de 12 matchs.

Après pointage, il apparaît que seuls 2 joueurs ont effectué plus de 7 matchs dont 1 seul ayant participé à plus de 12 matchs.

Score acquis sur le terrain.

Le club de CS Belley est redevable de la somme de 49 €uros au District.

Dossier n° 208

Match n° 25638166 : Ambérieu FC 1 / CS Belley 1 – U18 D3 poule E – du 08/04/2023

Evocation par la Commission des Règlements en application de l'article 49.5 des Règlements du District. Au regard de l'inscription sur la feuille de match des joueurs SIDIBE Drissa, licence n° 9603542411, et KONATE Moussa, licence n° 9604177164, pour le compte d'Ambérieu FC.

Après vérification, il s'avère que les intéressés ont déposé une demande de licence le 11/03/2023 enregistrée à la Ligue mais non validée du fait de l'absence de documents.

Les demandes de licence ont donc été annulées.

A la date de la rencontre précitée, les joueurs ne sont donc pas licenciés.

Au regard de ce qui précède, la Commission des Règlements décide de signifier au club d'Ambérieu FC la perte du match par pénalité et l'octroi du match au club de CS Belley.

Score :

Ambérieu FC 1 : 0 but / 0 point

CS Belley 1 : 0 point / 3 points

Le club d'Ambérieu FC est redevable de la somme de 110 €uros (55 € x 2) au District.

Dossier transmis à la Commission Sportive.

Dossier n° 209

Match n° 24708507 : Hautecourt 2 / Ambronay 1 – Seniors D4 poule A – du 17/04/2023

Réclamation d'après match du club d'Hautecourt sur la participation de l'ensemble des joueurs d'Ambronay au motif que plusieurs joueurs de l'équipe d'Ambronay sont des licenciés frappés du cachet « mutation ».

Après vérification, il apparait que 2 joueurs sont des licenciés avec un cachet « mutation hors période ».

Le Club d'Ambronay étant en infraction avec le statut de l'arbitrage (0 mutation pour la saison 2022/2023), la commission donne match perdu par pénalité au club d'Ambronay.

Score :

Hautecourt 2 : 1 but / 3 points

Ambronay 1 : 0 but / 0 point

Le club d'Ambronay est redevable de la somme de 49 €uros au District.

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

Dossier n° 210

Match n° 25609815 : Oyonnax ASP 2 / Veyziat 2 – Seniors D5 poule A – du 22/04/2023

Réserve d'après match d'Oyonnax ASP sur la qualification et participation du joueur LALOUET Tom, licence n° 2546074798, du club de Veyziat, possédant une licence avec la mention « surclassement interdit ».

Après vérification, il apparait que ledit joueur possède une licence « mutation hors période » avec la mention « surclassement interdit » car enregistrée après le 31 Janvier.

En application de l'article 152.4, ce joueur ne peut participer à des rencontres officielles dans la division la plus haute du District (D1), ce qui n'est pas le cas ici (D5).

Le joueur pouvait donc participer à la rencontre.

Score acquis sur le terrain.

Le club d'Oyonnax ASP est redevable de la somme de 49 €uros au District.

Le président,
Maurice DELIANCE

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 25 avril 2023

Courriers

Attignat As : demande modification horaire rencontre D5 niv.2 poule E.

Hautecourt Romanèche As : accord modification rencontre D5 poule E à **16h30**.

Demande de modification rencontre validée par les 2 clubs.

Dombes Bresse Fc : rencontre D2 poule B du 29 avril au **stade JC SOLIER à NEUVILLE les DAMES**.

Cormoranche Es : rencontre D4 poule D du 30 avril au **complexe sportif communautaire de LAIZ 15h00**.

Cormoranche Es : rencontre D5 poule F du 30 avril au **complexe sportif communautaire de LAIZ 13h00**.

Foissiat Etrez Es : **demande de modification** rencontre D5 Niv.2 poule F du samedi 29 avril.

Marboz Esb : retour document **modification de rencontre** validé par les 2 clubs **vendredi 28 avril 21h30**.

Côt. Luénaz Fc : **problème pour rencontres du 7 mai**.

St Maurice de Gourdans Fc : rencontre D5 niv.1 poule C du 30 avril à **13h00**(rencontre D3 à 15h00).

Culoz Gd Colombier Us : demande pour modification rencontre D4 poule B.

Artemare Us : accord pour rencontre D4 poule B au **samedi 29 avril 20h00**.

Merci d'utiliser le bordereau « demande de modification d'une rencontre »

Grièges Pont Veyle As : rencontre D4 poule D du 30 avril au **stade A.M. VEILLE à LAIZ**.

Chazey Bons As : D4 poule B rencontre du 14 mai au **stade de la Basanne à VERTRIEU**.

Vertrieu As : accord pour rencontre à VERTRIEU.

Chazey Bons As : D4 poule B rencontre du 21 mai au **stade de Groslée à GROSLEE ST BENOIT**.

Suite aux rencontres en retards (5) en D4 poule B

J13 **Chazey Bons As 1 – Co Plateau 1** reprogrammée le lundi 8 mai.

J16 **Culoz Grd Colombier Us 2 – Vertrieu As 1** reprogrammée le samedi 6 mai à 18h00.

J15 **Bas Bugey Rhône E. 1 – Montluel Fc 1** reprogrammée le lundi 8 mai.

J17 **Montluel Fc 1 – Co Plateau 1** reprogrammée le samedi 6 mai 2023.

Vertrieu As 1 – Belley Cs 2 reprogrammée le lundi 8 mai.

Ces rencontres doivent impérativement se jouer avant le 14 mai 2023 (J21).

Les deux dernières journées des championnats doivent se dérouler le même jour à la même heure, article 30 des règlements, les dates ont été modifiées vérifiez vos plannings.

Le Président,
Jacques CONTET

COMMISSION COUPES

Réunion du 25 avril 2023

1/2 de finale

Coupe de l'Ain Emile FAIVRE :

Côtière Luénaz Fc 1 – Oyonnax Att problème de date, **Côt. Luénaz Fc** a un match de championnat en retard.

Culoz Gd Colombier Us 1 – Bressans Fc 1 dimanche 7 mai 15h00.

Coupe des Groupements :

Bourg Accft 1 – Belley Cs 2 date à confirmer, **Belley Cs 2** à une rencontre de championnat le lundi 8 mai.

Dombes Bresse Fc 3 – Bourg Sud 3 dimanche 7 mai 15h00.

Coupe Féminines :

Attignat As - Misérieux Trévoux As dimanche 7 mai 15h00.

Lagnieu Cs – Essor Bresse Saône dimanche 7 mai horaire à confirmer.

Coupe René Morandas Vétérans :

Diffusion après parution de décision de la commission des règlements.

Le Président,
Jacques CONTET

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 25 avril 2023

Courriers U15 :

Ambérieu Fc: demande modification rencontre U15 D4 poule I du 30 avril.

Bettant Js : accord pour rencontre U15 D4 poule I **le mercredi 26 avril à 18h00**.

Ol. Sud Revermont01 : rencontre U15 D3 poule D au **stade Le Cube à TOSSIAT**.

Côt. Meximieux Villieu : demande modification rencontre U15 D3 poule E du 30 avril (terrain occupé).

Rencontre avancée au samedi 29 avril 15h00 au stade municipal de ST VULBAS.

Veyle Saône Fc : rencontre U15 D4 poule K du 30 avril **au complexe sportif com. de LAIZ**.

Courriers U18 :

Foot Trois Rivières : problème enregistrement clôture FMI rencontre U18 D2 poule C du 1 avril,
attente commission arbitres.

Attignat As : demande modification horaire rencontre U18 D3 poule D du 29 avril.

Bresse Foot01: accord pour rencontre U18 D3 poule D le 29 avril à **14h30**.

Le Mas Rillier Fc – Dombes Bresse Fc 2 rencontre U18 D4 poule H du 1 avril arrêtée suite orage est reprogrammée le **samedi 29 avril à 15h30**.

Valserine Fc : modification horaire rencontre U18 D3 poule F du 29 avril.

Plastic Vallée Fc : accord pour rencontre U18 D3 poule F du 29 avril à **14h30**.

Rappel pour toutes modifications de rencontre - date, horaire - l'accord du club adverse est obligatoire, utiliser footclubs ou le document en ligne sur le site du district.

Les modifications doivent parvenir au district le lundi soir qui précède la rencontre du week-end.

Vous devez prévenir les officiels désignés.

Le Président,
Jacques CONTET

SPORTIVE FEMININES

RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.

Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

Réunion 25 avril 2023

Courriers :

Priay Fc : demande de rencontre S. à 8 D1 du 20 mai au mercredi 26 avril. (pas reçu accord du club adverse).

Ain Sud Foot : rencontre U15 F du 29 avril à **15h30** (plateau U7 et rencontres U13 à 13h30).

Rencontre S. à 8 D1 du 18 mars (report J1) **Plaine de l'Ain Us – Priay Fc** reprogrammée **le 30 avril à 13h00**.

Rencontre S. à 11 D1 du 2 avril **Attignat As – Misérieux Trévoux As** reprogrammée **le 29 avril (à voir horaire)**.

Rencontre S. à 8 D2 **Bettant Js – Belley Cs** reprogrammée **le 14 mai à 15h00**.

Rencontre S. à 8 D2 **Jassans Frans Foot – Ambronay St Jean Vx** du 11 mars ne sera pas reprogrammée.

Décision commission sportive Féminine et Règlement. Score 0-3

Rencontre S. à 8 D1 **Plaine de l'Ain Us – Thoissey Esvs.** du 4 mars report annulé, pas reprogrammée.

Décision commission sportive Féminine et Règlement. Score 0-3

Rappel pour toutes modifications de rencontre - date, horaire - l'accord du club adverse est obligatoire, utiliser footclubs ou le document en ligne sur le site du district.

Le Président,
Jacques CONTET

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

DEVELOPPEMENT et ANIMATION des PRATIQUES

Plateau départemental U7 : Samedi 3 juin à Hauteville Lompnès

Club	Nombre d'équipe(s)	Educateur responsable
C.S. LAGNIEU	2	CAROFF Justine
C. MULTISPORT DE BRESSOLLES	2	POLISCIANO Jean- Richard
VALSERINE FOOTBALL CLUB	3	VALSERHONE FOOT
OLYMPIQUE RIVES DE L'AIN - PAYS DU CERDON	2	BIASIELLI Jérémy
FOOTBALL CLUB VEYLE SAONE	1	COUTURIER Kevin
F. C. SERRIERES DE BRIORD - VILLEBOIS	3	Moussy Albin
ENT.S. VAL DE SAONE	1	JOBIN Sébastien
BOURG SUD	2	Janichon Flavien
F. C. SERRIERES DE BRIORD - VILLEBOIS	3	MOUSSY ALBIN
C.S. VIRIAT	1	Froment Mathis
O. SUD REVERMONT 01	2	christian paquet
ENT ST MARTIN MAILLAT COMBE DU VAL	2	Valentin Houzet
F.C. DOMBES BRESSE	3	Canard Maxence
F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01	3	SANCHEZ Théo
ESB FOOTBALL MARBOZ	1	Dupain Timoléon
COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	3	Thenon jimmy
S. C. PORTES DE L'AIN	2	Michael PETROCCHI
A.S. MISERIEUX TREVoux	2	Corentin Voitot
AS ATTIGNAT	2	RAVASSARD Nathan

Challenge du Conseil départemental U11 : dimanche 11 juin à St Etienne Sur Reyssouze

Canton	Equipe	Educateurs	Club
Attignat	Equipe	VILAFRANCA LUCAS	FC BRESSANS
Attignat	1	PAUBEL JEREMY	FC CURTAFOND COMFRANCON
Attignat	Equipe	ZANKADI ILIASS	FC PLAINE TONIQUE
Attignat	2	GRIOT JEREMY	AS ATTIGNAT
Valserhône	Equipe	MERCIER Olivier	Valserhone foot
Valserhône	1	MERCIER Olivier	Valserhone foot
Belley	Equipe	LELUBRE Léo	CS Belley
Belley	1	LELUBRE Léo	CS Belley
Bourg-en-Bresse-2	Equipe	Reymond Florian	FBBP01
Bourg-en-Bresse-2	1	Reymond Florian	FBBP01
Bourg-en-Bresse-2	Equipe	Bost Nicolas	St Denis les Bourg
Bourg-en-Bresse-2	2	Bost Nicolas	St Denis les Bourg
Ceyzériat	Equipe	CARVALHO Maxime	Olympique Sud Revermont 01
Ceyzériat	1	VALLET Thibaut	ENT.S Revermontoise
Ceyzériat	Equipe	GIRAUD Jean-Philippe	FC Veyle Vieux Jonc
Ceyzériat	2	HYVERNAT Vincent	Olympique Sud Revermont 01
Lagnieu	Equipe	Lievre Hugo	CS Lagnieu
Lagnieu	1	Lievre Hugo	CS Lagnieu
Lagnieu	Equipe	BEN BRAHIM Aniss	US Plaine de l'Ain
Lagnieu	2	BEN BRAHIM Aniss	US Plaine de l'Ain
Miribel	Equipe	HAYEZ JEROME	AIN SUD
Miribel	1	HAYEZ JEROME	AIN SUD
Miribel	Equipe	HAYEZ JEROME	AIN SUD
Miribel	2	HAYEZ JEROME	AIN SUD
Replonges	Equipe	Antonin BOULACHON	EBS, Bagé, Feillens, Manziat, Replonges
Replonges	1	Antonin BOULACHON	EBS, Bagé, Feillens, Manziat, Replonges
Replonges	Equipe	Cameron CASTANHEIROS	Bresse Foot, Bresse Nord
Replonges	2	Cameron CASTANHEIROS	Bresse Foot, Bresse Nord
Saint-Etienne-du-Bois	Equipe	Flottet valentin	Plaine Revermont foot
Saint-Etienne-du-Bois	1	Maitrepierre alexandre	Es bressane
Saint-Etienne-du-Bois	Equipe	Chagnard Aurélie	As Hautecourt Romanèche
Saint-Etienne-du-Bois	2	Michel	Cormoz st nizier

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Frédéric Debost – Patrick Teppe – Pierre Benoit - Patrick Chêne

Pour trouver les informations concernant le Foot Réduit

[Accueil](#) [Foot Réduit](#) [Sous l'image, choisir la pratique voulue](#)
et dans le PV .

U13

Championnat U13

Le calendrier U13 est sur le site.

Les poules sont de 6 équipes sauf la poule O qui compte 9 équipes suite à l'engagement d'une seconde équipe de Nantua après la parution des calendriers.

Le calendrier de celle-ci se trouve dans compétition champ libre U13 / District Poule O
Les équipes de cette poule évolueront en plateaux de 3 équipes et ne joueront pas le 20 Mai 2023.
Pas de Feuille de match Informatique pour ces équipes, utiliser une feuille de plateau comme lors de la 1^{ère} Phase.

Comment le trouver ?

- Compétitions Championnats (choisir la catégorie U13)

Informations Feuille de Match informatisée ou papier :

Sur une rencontre opposant 2 équipes du même club, il n'est pas possible de faire une Feuille de Match Informatisée (FMI). Vous devez donc utiliser une feuille de match papier et la scanner au District. Vous ne pouvez pas saisir le résultat, nous le ferons.

Toutes personnes mentionnées sur une feuille de match doit-être présente durant la totalité de la rencontre.

Les joueurs des équipes évoluant sur le terrain doivent porter un maillot dont le numéro correspond à celui indiqué sur la feuille de match (informatisée ou papier).

Le championnat se déroulera en 3 phases :

3^e Phase poules de 6 en matches « Aller – Retour »

Attention : La dernière journée U13 du 20 Mai 2023 se situe entre le jeudi de l'Ascension (18 Mai) et le week-end de Pentecôte 27,28, 29 Mai). Chaque club peut s'entendre avec son adversaire pour jouer cette rencontre à une autre date. Cette dixième journée est le match retour de la journée du 25 Mars 2023. Vous pouvez décider d'une nouvelle date ce samedi-là et nous la communiquer.

Saisie des résultats : Feuille de match informatisée

Début des rencontres : 13 h 30 sauf à :

St Julien / Reyssouze (Bresse Nord) à 14 heures

Attignat à 14 heures

Feillens Essor Bresse Saône 3 à 14 heures

Essor Bresse Saône 6 Fém à 13 heures

St Martin du Mont à 13 heures

St André/Vieux jonc (Veyle Vieux Jonc) à 14 heures

Forfait : amende 9 €
Journée du 22 Avril 2023
Poule V : St Denis les Bourg 3 9 €
Poule X : Montréal 7 Fém 9 €
Poule S : Jassans Frans 3 9 €
Centre Dombes 4 9 €

Forfait Général : amende 26 €
Poule Q : Bettant 2 26 €

Feuilles de match manquantes amende : 9 € Merci de nous les envoyer par mail

Licences Manquantes : 1,60€ par licence avec un maximum de 8 € par équipe.

Modifications

Poule C : Changement de date
Marboz 1 reçoit Ain Sud Foot 2 à Marboz le mercredi 24 Mai 2023 (journée du 20 Mai 2023)
Poule Q : Changement de date
Priay 1 reçoit Lagnieu 4 le **jeudi 9 Mai 2023 à 18 h 30.**
Forfait général de Bettant 2
Poule T : Changement d'horaire après accord du club visiteur
Journée du 6 Mai 2023
Veyle Saône 3 reçoit Veyle Saône 4 à Laiz à **12 heures.**

Festival Foot U13 Pitch

Le premier tour du festival Foot U13 Pitch de la saison **2023 – 2024** se déroulera le **samedi 9 Septembre 2023**. Les équipes premières de chaque club sont automatiquement engagées. Si vous ne souhaitez pas participer, merci de faire un mail au District. Réponse pour le mercredi 6 Septembre 2023 dernier délai.

U11

[Championnat U11 2022/2023](#)

Le calendrier U11 est sur le site.

Comment le trouver

Accueil Foot Réduit Sous l'image, choisir la pratique U11

Compétitions Championnats (choisir la catégorie U11)

Feuilles de match manquantes Pas d'amende Merci de nous les envoyer par mail

Journée du 2023

Licences Manquantes : 1,60€ par licence avec un maximum de 8€ par équipe.

Journée du 2023

Modifications

Tous les plateaux U11 Concernant les **équipes masculines** se déroulant à St Maurice de Beynost commenceront à **9 h 30**. Ceux concernant **l'équipe Féminine** en poule M débiteront à **11 heures**.

Poule A : Changement d'Horaire

Journée du 6 Mai 2023

Montréal 2 reçoit Bourg en Bresse Péronnas 2 à **10 heures** à Montréal.

Poule C :

L'équipe de Manziat sera absente à Méziériat le samedi 13 Mai 2023.

Poule D :

Veyle Vieux Jonc 1 sera absent à Attignat ce samedi 29 Avril.

Poule F : Changement de date et d'horaire

Le plateau du 6 Mai 2023 à Serrières de Briord est avancé au **3 Mai 2023 à 18 heures**.

Equipes concernées : Bas Bugey Rhône 1, Lagnieu 3 et Serrières Villebois 1.

Poule K : changement de lieu

Journée du 6 Mai 2023

COP Valromey 1 reçoit Lagnieu 4 à **Hauteville**.

Journée du 13 Mai 2023

Bressolles 2 remplace Ain Sud Foot 7 fém et se déplacera à Montluel.

Poule N :

Journée du 13 Mai 2023

Suite au plateau féminin, les équipes de Trois Rivières seront absentes.

Dombes Bresse 3 recevra Misérieux Trévoux 5.

Fareins Saône Vallée 2 recevra Misérieux Trévoux 4.

Poule O :

Journée du 13 Mai 2023

Suite au plateau féminin qui se déroulera à Montmerle, l'équipe d'essor Bresse Foot sera absente.

Grièges Pont de Veyle 1 recevra Trois Rivières 2 à **Grièges** à 11 heures.

Poule Q :

Journée du 13 Mai 2023

Marboz 3 reçoit Foissiat Etrez 1 et Plaine Tonique 3 à **11 heures** à Marboz.

Saisie des résultats : Saisir les 3 résultats sur Footclubs et ne scanner la feuille de match qu'une seule fois.

U9

[Championnat U9 2022/2023](#)

Le calendrier U9 est sur le site.

Comment le trouver ?

- Accueil Foot Réduit Sous l'image, choisir la pratique U9
- Compétitions Championnats (choisir la catégorie U9)
-

Tous les plateaux U11 se déroulant à St Maurice de Beynost commenceront à **9 h 30**.

Feuilles de match manquantes

Pas d'amende

Merci de nous les envoyer par mail

Modifications

Poule F : Engagement de Dombes Bresse 1 à la place de Bord de Veyle 1

Journée du 29 Avril 2023

Le plateau se déroulera à Neuville les Dames

Journée du 13 Mai 2023

Le plateau se déroulera à Manziat

Retrait de Essor Bresse Saône Fém 1

Poule H : Journée du 13 Mai 2023

Le plateau se déroulera à **Attignat.**

Poule N : Changement de lieu

Journée du 13 Mai 2023

Le plateau se déroulera à **Hauteville.**

Poule O : Changement de lieu

Journée du 6 Mai 2023

Le Plateau se déroulera à **Lagnieu.**

Poule X : Changement de lieu

Journée du 6 Mai 2023

Le plateau se déroulera à **Foissiat.**

Journée du 13 Mai 2023

Le plateau se déroulera à **Marboz à 9 h 30.**

Saisie des résultats : Saisir **un seul résultat** sur Footclubs (0 – 0) et ne scanner la feuille de match qu'une seule fois.

U7

[Championnat U7 2022/2023](#)

Le calendrier U7 est sur le site.

Comment le trouver ?

- Accueil Foot Réduit Sous l'image, choisir la pratique U7
- Compétitions Championnats (choisir la catégorie U7)

Saisie des résultats : Saisir un seul résultat sur Footclubs (0 – 0) et ne scanner la feuille de match qu'une seule fois.

Feuilles de match manquantes

Pas d'amende

Merci de nous les envoyer par mail

Modifications

Poule F : Changement de lieu

Journée du 6 Mai 2023

Le plateau se déroulera à **St Maurice de Beynost.**

Poule J : Changement de lieu

Journée du 29 Avril 2023

Le plateau se déroulera à **St Trivier / Moignans.**

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.
- La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'avis préalable avant travaux et/ou nouvelle installation

Néant

Validation de fin de travaux pour le déblocage d'une subvention FAFA

Néant

Vérifications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) réalisées

- Terrain de Saint Marcel en Dombes NNI 013710101 – classement au niveau T6 jusqu'au 18 mars 2033.
- Terrain de Trévoux NNI 014270101 le 13 avril 2023 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue. Ce terrain sera validé après la réalisation des tests in situ de la pelouse synthétique.
- Terrain de Serrières de Briord NNI 014030201 le 20 avril 2023 – rapport à rédiger par la CDTIS – attente d'un avis complémentaire de la part de la commission régionale.
- Eclairage de Villebois NNI 014440101 le 20 avril 2023 -rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage de Groslée Saint Benoit NNI 013380101 le 20 avril 2023– rapport à rédiger par la CDTIS – attente d'un complément d'informations de la part de la municipalité.

Vérifications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) programmées en avril :

- Eclairage des terrains d'Izernore NNI 011920101 et NNI 011920102
- Terrains de Nurieux NNI 012670101 et NNI 012670102
- Terrain de Nivigne et Suran NNI 010950101
- Terrain de La Boisse NNI 010490101

Informations réglementaires



Football à 11



24 914

20 648
classées



1 348
retirées du
classement



2 918
non classées



Pour la CDTIS : JF JANNET